

Guyancourt, le 19 juin 2018

## Compte rendu du conseil d'école du vendredi 15 juin 2018

Allée Jacques Brel  
78 280 Guyancourt

01.30.64.09.56

0781655a@ac-versailles.fr

**Présents :** Mme Chauvineau (représentante de la mairie de Guyancourt)  
Mme Mollière, M. Michel, Mme Jacob (représentants FCPE)  
Mme Andréutti, Mme Garrel, Mme Joalland, (équipe pédagogique de l'école)

**Excusés :** Mr Puzin, inspecteur de l'Education Nationale – Mme Villette-Oden (représentante de la liste d'union, PEEP)

Copie pour information à :

- IEN Guyancourt
- Mairie
- Enseignantes
- Fédérations de parents d'élèves

Le compte rendu est rédigé par la directrice et après accord des enseignants et représentants de parents sera affiché sur papier à l'entrée de l'école et mis en ligne sur le site Internet <http://www.mat-cocteau-guyancourt.ac-versailles.fr/>

**Toute famille souhaitant l'avoir sur papier pourra en faire la demande auprès d'une enseignante.**

Cette année une confirmation de lecture sera demandée aux parents par l'intermédiaire des cahiers de liaison. Il est important que les parents puissent lire le compte rendu du conseil d'école.

### **1. Bilan depuis la rentrée (équipe/effectifs) / Prévisions des effectifs pour la prochaine rentrée**

Au niveau des effectifs : Actuellement, il y a 64 élèves répartis comme suit : 10 tout-petits, 19 petits, 17 moyens et 18 grands.

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée 2018 suite aux inscriptions sont les suivants :

8 élèves en section de tout-petits, 23 élèves en section de petits, 17 élèves en section de moyens et 19 élèves en section de grands.

Nous devrions ainsi atteindre un effectif global de 67 élèves pour trois classes. La répartition des élèves s'organiserait sur la base d'une classe de TPS/PS (8 +18), une classe de PS / MS (5 + 17) et une classe de GS (19). Sous réserve de modification à la rentrée.

L'équipe pédagogique perd Mme Garrel qui sera remplacée par Valérie Legein. Mmes Andreutti et Joalland restent sur leur poste et M. Chambrette n'a pas encore été nommé sur un poste.

Atsem : Evelyne et Isabelle restent sur l'école.

Mme Andréutti se propose d'ouvrir un dossier pour un emploi de service civique dont le rôle sera précisé à la rentrée sous condition d'en obtenir un.

### **2. Les projets pédagogiques**

#### a) Projet d'école :

Le projet d'école a été mis en place sur cinq ans, en collaboration avec l'école élémentaire, pour la période 2015-2020.

Il repose sur trois axes prioritaires :

- Maîtrise de la langue
- Mathématiques (relancer les jeux mathématiques)
- Culture (décloisonnement les mardis entre GS et élémentaire sur les arts visuels)

Les enseignantes de maternelle souhaiteraient s'inscrire dans un projet PACTE (désormais ouvert à tous les niveaux de classe) en lien avec l'AGEEM et le château de Versailles et s'inscrivant sur un axe culturel (impliquant éventuellement toute l'école) pour l'année 2018-2019.

b) Décloisonnement :

Quelques séances n'ont pas pu se faire : enseignantes absentes et non remplacées.

La nouvelle équipe pédagogique n'a pas pu encore se réunir pour envisager de futurs décloisonnements.

### **3. Bilan sur les PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) et alerte incendie**

2 PPMS et 2 alertes incendies dans l'année ont été réalisés : les 2 PPMS ont été effectués sur 2 situations différentes (intrusion et tempête violente en mars). La dernière alerte incendie se déroulera prochainement.

### **4. Les événements et spectacles**

- La classe des Moyens a assisté à un spectacle intitulé « pas de loup », offert par la mairie à la Ferme de Bel Ebat le 29 mars 2018.

- La sortie de fin d'année a eu lieu le 29 mai, au cirque Bormann sur Paris.

Plusieurs ateliers ont été proposés (faute de temps, les enfants n'ont pas pu faire l'atelier "jonglage"): atelier du fil de fer - ateliers de la boule - atelier avec rolla-bolla - atelier avec un trapèze - ménagerie

Sortie totalement financée par la coopérative de l'école : 804,41 €

Car financé par la mairie.

- Mme Joalland a fait participer sa classe à une danse folk le 14 juin : regroupement de plusieurs classes de la circonscription pour présenter les danses travaillées en classe.

- Piscine : Les grands ont commencé la piscine en mars et s'y rendront jusqu'au 29 juin inclus. Mme Andréutti remercie tous les parents qui ont accompagné et participé aux activités aquatiques en prenant sur leur temps.

- Visites médicales : La PMI a proposé des visites médicales pour la classe de Moyenne Section courant mai.

- Un dépistage orthoptiste a été proposé pour les petits de l'école.

### **5. Livret de suivi des apprentissages**

**2ème rendez-vous "bilan" sur les acquis des élèves** : une rencontre parents/enseignants aura lieu le vendredi 22 juin 2017, pour les trois classes et sur rendez-vous (inscription sur un planning). Ce moment d'échange permettra aux enseignants de présenter les acquis des enfants en s'appuyant sur le cahier de suivi des apprentissages des enfants.

### **6. Fêtes de l'école**

La fête d'école DESNOS-COCTEAU est associée à la fête de quartier le samedi 23 juin. Une première partie dans la cour de l'école maternelle sera consacrée aux enfants qui présenteront diverses prestations (chant, danse, chorale)

Ensuite, les kits repas commandés seront distribués sur la Place Jacques Brel, et une vente de gâteau sera organisée par les enseignantes.

Une deuxième fête d'école interne à la maternelle sera organisée le samedi 30 juin : les enfants présenteront des prestations qui sont l'aboutissement du travail sur le cirque. Ensuite, une collation (apportée par les familles) sera proposée gracieusement.

### **7. Coopérative**

Solde de 1745,81 €

Dépenses à déduire de ce solde: 804,41 cirque – 45,06 SACEM - autres dépenses pour la fête du 30 juin à prévoir (café - thé - gobelet- assiettes)

## **8. Travaux et interventions**

Petits travaux divers – Fuite "mystère" en cours d'étude dans les sanitaires des PS - installation d'un ordinateur portable dans la salle des maîtres avec mise en réseau avec l'imprimante du bureau et le photocopieur en élémentaire - Retrait d'une barrière vétuste et dangereuse - fabrication de 2 cache-aérations pour le PPMS - interventions rapides.

Demande de travaux lors de la visite : petits casiers-bancs côté TPS-PS ( peut-être sur les crédits de 2019) - Assainir et repeindre un pan de mur de la classe des TPS-PS - Action sur les branches trop basses du sapin (les enfants les attrapent et tirent dessus)

## **9. Rythmes scolaires**

Les rythmes scolaires changent à la rentrée 2018 : semaine de 4 j - 8h30 / 11h30 et 13h20 / 16h30

## **10. Nouvelle charte des ASTEM**

Une charte des ASTEM a été rédigée par un groupe de travail réunissant des directrices, des ASTEM et des représentants de la mairie. Cette charte redéfinit le rôle et l'implication des ASTEM auprès des enseignants-tes et leur engagement.

Patricia ANDREUTTI  
directrice